

Bulletin d'Informations Générales

Panne de signalisation contraire à la sécurité à hauteur de Comblain-la-Tour 6 septembre 2018

BULLETIN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nature de l'événement :

Panne de signalisation contraire à la sécurité à hauteur de Comblain-la-Tour ayant entraîné un risque de collision par rattrapage d'un train de marchandise par un train de voyageur.

Type d'événement et d'enquête de sécurité :

Incident avec enquête de sécurité.

L'enquête est en cours.

Date et heure de l'événement :

Jeudi 06/09/2018 vers 06h51.

Lieu de l'événement :

Comblain-la-Tour, Ligne 43, Borne kilométrique 24.920.

Train :

E7675 : 1 AM 08 « Desiro » automotrices électriques (AM08535).

Victime :

Aucune victime n'est à déplorer.

Dégâts matériels et conséquences :

- Aucun dégât matériel ni au matériel roulant ni à l'infrastructure.
- Retards de trains.

Faits bruts

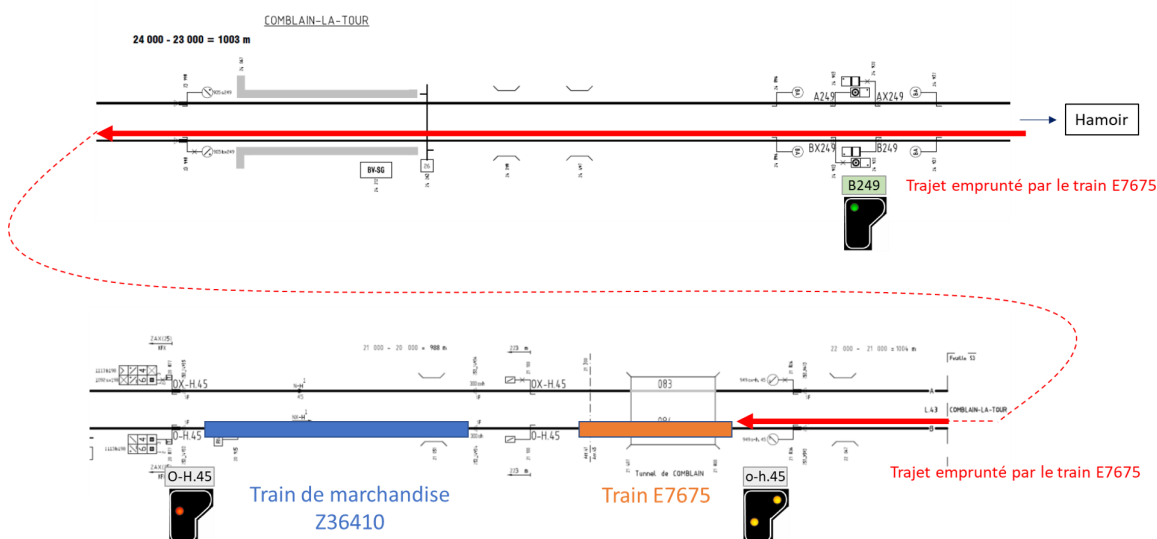
Le 06 septembre, le train E7675 (Rochefort-Jemelle – Liège-Saint-Lambert) circule sur la voie B de ligne 43 en provenance de Hamoir. À 06h47, il franchit le signal B249 qui présente l'aspect ouvert (vert).

À ce moment, le train de marchandise Z36410 se trouve en aval dans cette section, arrêté au pied du signal O H.45 qui présente l'aspect fermé (rouge).

Le train E7675 effectue ensuite un arrêt prévu au quai de Comblain-la-Tour.

Après cet arrêt, il redémarre et rencontre vers 06h51 le signal avertisseur indépendant o-h.45 qui présente l'aspect « double-jaune » et entame la réduction de sa vitesse.

En sortie du tunnel de Comblain, le conducteur du E7675 aperçoit l'arrière du train de marchandise et effectue un freinage maximum. Il s'immobilise à environ 100 mètres de la queue du train et prévient le Traffic Control.



Enquête

Selon les premières analyses des données, le signal B249 aurait dû présenter un aspect fermé (rouge) lors du passage du train E7675. La cause de cette panne de signalisation contraire à la sécurité est la non-détection du train de marchandises qui se trouve sur un des circuits de voie devant assurer la détection des trains dans la section en aval du signal B249.

Des mesures de protection ont été mises en place immédiatement par le gestionnaire d'infrastructure. Des mesures correctives pour remédier à la cause directe ont été ensuite appliquées afin de permettre une reprise de la circulation normale le 06/09 vers 14h.

L'enquête se poursuit afin de déterminer les facteurs indirects.

Organisme d'Enquête sur les Accidents et Incidents Ferroviaires
<http://www.mobilit.belgium.be>

